

À la recherche de la francophonie perdue. Mémoire d'un acteur engagé, déçu et perplexe



André Abbou

Professeur émérite de l'Université de Paris, France

abbou.andre@aliceadsl.fr

Résumé

A chaque époque sa préoccupation de politique francophone en relation avec les besoins du moment et le possible. En 1950, le souci d'assurer un idiome commun aux pays rattachés à la France, a suscité les initiatives qui ont abouti à la création du CREDIF. Puis, segment après segment, les organes de diffusion du Français dans le monde sont apparus. Ainsi s'est mise en place une politique francophone qui s'est affirmée au cours des septennats de Ch. de Gaulle et de F. Mitterrand. Puis les contextes ont changé et nous constatons des évolutions radicales aujourd'hui.

Mots-clés : CREDIF, politique francophone, zone d'influence, Haut-Comité de langue française, Sommets des chefs d'Etats et de gouvernement des pays ayant le Français en partage

**In search of lost francophony
Memory of a committed player, disappointed and perplexed**

Abstract

In every age its Francophone policy concern in relation to the needs of the moment and to the possible. In 1950, the concern to ensure a common idiom to countries linked to France, generated initiatives that led to the creation of the CREDIF. Then, segment after segment, the French diffusion organs in the world appeared. And thus set up a French policy that has emerged over the seven-year presidencies of Ch. De Gaulle and F. Mitterrand. Then contexts have changed and we see radical changes today.

Keywords : CREDIF, francophone political, zone of influence, Language High Committee FRANCAISE, Summits of Heads of State and Government of countries using French as a common.

Cette contribution n'est pas un exercice nostalgique de célébration du passé, mais un exercice de lucidité à l'égard de ce que fut notre combat pour installer et pour pérenniser la Francophonie dans les pratiques internationales. Car c'est au sein de ses institutions que j'ai croisé la route de **Louis Porcher**¹.

Et d'abord qu'entend-t-on par Francophonie ?

Il s'agit de faire vivre une zone d'influence dans le monde, appuyée sur les usages de la langue française et permettant de développer les échanges économiques, politiques, culturels, scientifiques, technologiques et commerciaux de la France dans le monde, afin de lui assurer une situation internationale, un rôle et une influence au-delà de ce que la taille de sa population et de son PIB lui permettraient d'espérer.

Comment se forge une conscience politique ?

Il y a dans tout Français un nostalgique de la période napoléonienne, surtout à la post-adolescence, et ce, quelle que soit la mémoire que l'on garde des dommages causés par les guerres de l'Empire.

On aime tous le lustre, et on rêve de panache pour son pays.

Je n'y ai pas échappé, en 1955-1956, quand le pays s'est trouvé confronté aux nécessités d'une décolonisation ni prévue, ni préparée. La conscience d'un déclassement, d'une perte de prestige inévitable s'est alors imposée à moi quand les jeux politiques ont pris le pas sur la nécessité de sauver le pays des dérives postcoloniales successives.

Puis le Général de Gaulle est revenu au pouvoir, et a donné au pays l'illusion qu'on pouvait réparer les dégâts occasionnés par la république des partis. Usure de l'âge et usure du pouvoir, cécité sur la nécessaire adaptation aux mentalités des nouvelles générations, ont produit Mai 1968 et ses conséquences. Exit le Général.

Mais la question resta posée. Un pays, c'est une histoire, c'est une économie, un prestige, une condition sociale, le reflet de ce qu'il donne à voir au monde et la part qu'il prend à la vie de ce monde. Et comme il y a des frontières, il y a une langue pour penser, pour communiquer, pour créer, pour vivre, pour échanger avec les autres.

Pas de langue propre, peu d'identité. On peut tout faire, certes, avec la langue de l'autre, celle qu'on emprunte en oubliant la sienne, mais comme un mercenaire qui agit pour un autre. Changer de langue, c'est un peu changer d'identité personnelle et sociale.

Depuis, la spirale de la décadence s'est accélérée au gré des crises mondiales : crise pétrolière, chômage, immigration - sans compétence linguistique préalable-galopante et non maîtrisée, chute des régimes communistes, réunification allemande, mise en place d'une Union européenne sans base fiscale et sociale

harmonisée, dérégulation financière improvisée, mondialisation acceptée sans adaptation préalable, tout cela dans la même inconscience des conséquences délétères pour la France. On n'en finirait pas d'énumérer les étapes successives de la décadence imposée au pays, par la faute de politiciens obsédés d'eux-mêmes et avides de pouvoir, sinon corrompus.

« S'il n'y avait pas de Pologne, il n'y aurait pas de Polonais » disait, de façon humoristique, A. Jarry, peu avant la seconde guerre mondiale. Peut-on dissocier le destin de la France de celui des Français et de leur langue ? Certainement pas.

La langue comme patrimoine

Ce qui nous intéresse aujourd'hui, c'est la langue. Comment épargner à la langue française et au pays dont elle est le véhicule de la pensée et de la science la chute dans le lot des idiomes limités à des usages domestiques ?

Car, c'est au carrefour de ces préoccupations que j'ai croisé la route de Louis Porcher en 1978.

Je le connaissais déjà par ses ouvrages et articles publiés dans les numéros des E.L.A (*Etudes de Linguistique Appliquée*), mais c'est à Strasbourg, en novembre 1978, que lors d'un colloque organisé par le Haut Comité de la Langue Française (service du premier ministre créé par le général de Gaulle) , que nous avons sympathisé. On y débattait du destin de la langue française et de francophonie. Philippe Rossillon, nommé par De Gaulle Secrétaire général de ce Haut comité à sa création, toujours actif, y manœuvrait. La période giscardienne n'était pas favorable à la cause : Giscard ne croyait pas à la francophonie, la France n'étant qu'une puissance moyenne représentant 1% des locuteurs du monde. Louis Porcher suivait attentivement ces évolutions car il s'intéressait de près à la diffusion du Français. Moi-même, la cause ne m'était pas étrangère. Dès 1972, directeur-adjoint d'une U.E.R de Lettres et Sciences humaines à l'Université Paris XIII, j'étais entré dans le cercle actif de la Francophonie en suivant de près les décisions de l'AUPEL UREF, (*Association des Universités de Langue Française*) dirigée par les Québécois. Retrouvant, lors de l'assemblée générale de cet organisme, un ami, responsable algérien de haut rang, lui aussi convaincu de l'utilité de faire évoluer l'enseignement du Français dans son pays, car cet enseignement en était resté à une didactique du Français, langue maternelle, nous décidâmes d'impliquer nos institutions centrales respectives. Ce fut le début d'une coopération exemplaire qui dura onze ans, jalonnée d'une réforme de l'enseignement du Français en Algérie, de la création de diplômes de III ème cycle, de stages de perfectionnement annuels et de la soutenance de plus de 150 thèses.

Il est utile de souligner ici que l'édification de la Francophonie ne s'est faite à partir de 1950, que grâce aux milliers d'initiatives individuelles et heureuses. Ces efforts se trouvent aujourd'hui ruinés par des irresponsabilités technocratiques successives.

Des bâtisseurs de la Francophonie

Il convient de rappeler que le besoin de se référer à une politique scientifique et diplomatique utilisant la langue

française comme vecteur, n'est apparue qu'une fois intervenus les reflux de la décolonisation et la réorganisation géopolitique du monde autour de grands blocs. Ces changements ont fait apparaître le risque d'affaiblissement de la France au plan international.

Dès 1952, des linguistes Français s'étaient efforcés de définir les bases de la diffusion d'une langue française à l'intention de populations non francophones. C'est ainsi que naquit le CREDIF (*Centre de Recherche pour la Diffusion du Français*) qui acquit bien vite une notoriété internationale, grâce à la formation de linguistes spécialisés en didactique du Français langue étrangère, accompagnée de stages de perfectionnement dans ce domaine, destinés aux professeurs de Français de différents pays du monde. Pour définir les contenus et les objectifs non linguistiques de cet enseignement, apparut le BELC (*Bureau d'étude et de liaison pour l'enseignement de la civilisation française*).

Ces deux organismes associés aux actions de l'Alliance Française ont constitué le fer de lance de la diffusion du Français dans le monde.

Toutes ces initiatives prenaient appui sur une politique active de diffusion et de valorisation du Français comme instrument de coopération économique et scientifique, grâce aux efforts du ministère français des affaires étrangères (DGRCST - direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques).

De 1970 à 1980, ces organismes, soutenus par des éditeurs attachés à réaliser des manuels d'enseignement du Français et à des publications savantes pour soutenir l'effort de recherche, ont inventé la politique de diffusion du Français, plus ou moins aidée par les pouvoirs publics.

La mise en place d'une politique active de la Francophonie

C'est paradoxalement sous le premier septennat de F. Mitterrand que s'affirma la volonté marquée de créer une Francophonie active en la dotant des moyens indispensables.

F. Mitterrand s'affirma ainsi comme le continuateur de la politique Gaullienne de souveraineté nationale, sur tous les plans, en plaçant la France au cœur des dispositifs internationaux. Et ce, parce que Charles de Gaulle comme François Mitterrand, furent des amoureux de la langue française et des écrivains remarquables pour la qualité de leur écriture.

Tous deux étaient aussi issus d'une époque où la place de la France dans le monde fut une donnée indiscutable. Tous deux reçurent en héritage une expérience tragique de l'histoire et de la vie, et furent confrontés à des risques de mort répétés.

François Mitterrand réactiva l'action du HCLF (*Haut Comité de la Langue Française*) et y nomma successivement deux artisans de cette souveraineté nationale (Stellio Farandjis et Philippe de Saint Robert). Le HCLF fut transformé en *Commissariat général à la langue Française*.

L'affirmation de la pleine souveraineté de la langue française dans tous les usages sociaux, scientifiques, technologiques et économiques, face à la langue anglaise présentée comme unique langue internationale, fut le souci constant du HCLF et du Commissariat général.

Car pour confirmer cette ambition, la nomination de J.P. Chevènement comme Ministre d'état chargé de la recherche scientifique et de la technologie, fut un signe majeur. J.P. Chevènement tenta très vigoureusement de replacer la langue française au centre des dispositifs scientifiques du pays en imposant l'usage du Français dans tous les colloques et dans toutes les communications des scientifiques français. S'en suivirent une stimulation vigoureuse de la néologie, une aide à la traduction d'articles et d'ouvrages et des dotations importantes pour le développement du traitement automatique de la langue : telles furent les actions conduites pour replacer la langue française au centre du dispositif scientifique, technologique et économique français.

Convaincus de l'inanité de ces tentatives d'affirmation de la souveraineté de la langue comme ciment de la vie de la nation, et de l'ambition de revendiquer la place de la France dans le concert des nations, nombre de scientifiques français marquèrent leurs réserves et leur peu d'enthousiasme.

Passé dans le gouvernement Fabius à la direction de l'Education nationale, J.P. Chevènement affirma le même souci de valorisation de la langue.

Des activités de coopération avec le Québec aboutirent à la mise au point d'une plateforme commune de projets pour stimuler les échanges économiques et les réalisations culturelles, scientifiques et technologiques. Tout ceci aboutit en 1986 à la création du Sommet des chefs d'état et de gouvernement des pays ayant en

partage la langue française, institution censée reproduire ou imiter les organes assurant la survie du Commonwealth britannique.

Comme pour les institutions européennes, l'ouverture de ce sommet à toutes sortes de pays n'ayant qu'un vague rapport avec la langue française et la francophonie, entraîna une dilution où des vœux pieux remplacèrent le programme d'actions efficaces et mobilisatrices que F. Mitterrand avait assigné à cette institution.

Le lent déclin de la Francophonie

Dès 1989 - 1990 les transformations du Commissariat général en DGLF (*Délégation Générale à la Langue Française*) et son rattachement au ministère de la culture furent des signes concrets du repli des ambitions antérieures assignées à la Francophonie. La marque symbolique de nouvelles préoccupations domestiques fut la réforme de l'orthographe, présentée comme un objectif emblématique de la DGLF.

Le dernier sommet de la Francophonie important fut celui de 1991.

Après ce sommet, les objectifs de politique mondialiste affichés confirmèrent la fin de la période active et entreprenante de la francophonie.

Année après année, les organismes forgés pour servir de support à l'action francophone de la France tombèrent en désuétude ou furent supprimés, au profit de préoccupations ou de projets fumeux. C'est ainsi que le BELC tomba dans l'oubli et que le CREDIF fut supprimé.

C'est à peine si la loi Toubon instituant la langue française comme langue de la République, ou l'action de l'Université des réseaux Francophones (AUPELF-UREF) furent tolérés. En 1998, Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale mit fin aux ambitions de Michel GUILLOU patron et initiateur de l'AUPELF-UREF.

On transforma l'ACCT (*Agence de Coopération Culturelle et Technique*) en agence de la Francophonie dont l'action se perdit dans les sables de préoccupations politiques vagues et partisans.

De l'action de la France pour exister internationalement et valoriser sa langue et son économie, il ne resta quasiment plus rien.

Une Francophonie pour quoi faire ?

Il est pertinent de constater que la dislocation de la politique francophone, telle que voulue et initiée par ses deux créateurs, Charles de Gaulle et François Mitterrand, correspond à la fin d'un monde. L'action de la France est actuellement encadrée par une politique de l'Union européenne où l'influence française

décroît année après année. Une dette creusée tous les ans, un déficit chronique, l'absence de réformes structurelles efficaces pour résorber le chômage de 3.5 millions de personnes, la dilution des ressources de l'Etat dans les aides sociales qui maintiennent dans l'assistanat 3.3 millions de prestataires, ne permettent plus d'envisager et d'affirmer des actions mobilisatrices de la souveraineté nationale et de ses ambitions mondiales.

Des ferments de dislocation gravissimes de la Nation française sont apparus au gré des crises mondiales, de l'éclatement des pays du Moyen-Orient et des terrorismes qui en résultent.

L'avenir n'étant guère prédictible, les combats pour empêcher l'éclatement du pays en factions et en partisans de l'arriération sociale et mentale, sont devenus des objectifs à court terme.

Pour que des préoccupations de politique souveraine et d'action francophone réapparaissent, il faudrait que tous les maux de la société actuelle disparaissent. Nous en sommes loin.

L'évocation du monde disparu de la Francophonie active et souveraine a montré comment, en moins de 25 ans, une certaine idée de la France, de sa cohésion et de ses ambitions séculaires, a disparu du débat public au profit de propos vaseux sur de prétendues valeurs « républicaines » ou de « gauche ».

Soyons objectifs : sous le mandat de François Hollande, il serait faux de dire que la préoccupation francophone est absente de la politique, mais elle a pris une forme en rapport avec les moyens et les urgences de l'heure. En décidant de protéger les pays d'Afrique de l'ancien pré carré de Foccart des menées djihadistes, et en intervenant militairement au Mali, en Centrafrique et en Afrique subsaharienne, François Hollande affirme encore, en plus d'assurer la sécurité, la volonté d'action et de présence de la France.

Je ne voudrais pas clore cet article sur une note pessimiste. A évoquer Louis Porcher, on ne peut que rester confiant sur les chances de redémarrage un jour, de cette Francophonie que nous avons bâtie.

Louis Porcher s'est engagé toute sa vie au service de la didactique du FLE, en contribuant aux actions du Conseil de l'Europe pour la didactique renommée des langues. C'est le thème surplombant ses articles et ses ouvrages.

Je suis persuadé qu'il partageait cette vision déçue de la Francophonie actuelle et qu'il plaiderait pour le renouveau que nous espérons tous...

Il avait créé en son temps une collection « Coup de plume » avec Jacques Cortès pour favoriser la veine romancière des enseignants et notamment des professeurs du FLE.

Gageons que la promesse deviendra réalité le jour où les conditions nationales et internationales le permettront.

Les civilisations sont mortelles et les ambitions les plus louables peuvent devenir des chimères.

Note

1. Louis Porcher : 1940 - 2014 ; Agrégé de philosophie, expert auprès de la Commission européenne, fondateur de l'Association de Didactique du Français Langue Étrangère (ASDIFLE) ; Responsable Français langue étrangère au Ministère de l'Éducation nationale de 1981 à 1984, il termine sa carrière à l'unité de recherche de didactique du FIL à Paris III.

Dernières publications :

Sur le bout de la langue, la didactique en blog - CLE international 2014.

L'enseignement des langues étrangères - Hachette 2004.